



CSAPA GENERALISTE APS CONTACT RECRUTE 1 MEDECIN

CDI/CDD/Temps plein/Temps partiel selon vos disponibilités
Rémunération selon profil et ancienneté à partir de 7000 euros brut
CCN 66
Poste basé à Provins/Montereau (77)
Horaires de journée du lundi au vendredi
35h par semaine/Pas de garde ni d'astreinte

Avantages salariés :
5 semaines de congés payés par an
18 congés trimestriels par an
22 jours RTT par an
Remboursement Pass Navigo à 60%
Mutuelle

Sous l'autorité hiérarchique de la Direction et, sur le versant fonctionnel de la cheffe de service, au sein d'une équipe pluridisciplinaire (*infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, secrétaires*), vous serez en charge de l'activité médicale dans le respect des valeurs de l'association APS Contact, du projet d'établissement, du règlement intérieur et du projet associatif.

Vos missions principales :

- Accueillir et évaluer cliniquement les personnes présentant une conduite addictive à des produits licites et illicites et autres addictions sans substance
- Assurer les consultations médicales
- Prescrire les traitements de substitution et l'ensemble des médicaments nécessaires à la prise en charge des patients
- Organiser et déterminer les soins adaptés en lien avec l'équipe pluridisciplinaire
- Assurer les sevrages thérapeutiques
- Définir et proposer différents protocoles de prise en charge avec le patient dans le cadre de son accompagnement médical
- Participer aux réunions de synthèse hebdomadaire, aux réunions techniques et institutionnelles
- Développer et entretenir un partenariat avec les institutions du territoire

Expériences et compétences requises :

Professionnel de santé polyvalent et rigoureux, vous démontrez des capacités et une appétence pour le travail en équipe. Confidentialité, respect et discrétion sont requis pour ce poste.

Un DU, une capacité ou des connaissances en addictologie seraient appréciés, sinon une formation sera assurée et prise en charge par la structure.

L'exercice de cet emploi exige la détention d'un **diplôme d'Etat de Docteur en Médecine** et une **inscription à l'Ordre des médecins en France**.

En votre qualité de professionnel de santé du secteur médico-social, vous êtes soumis à l'obligation vaccinale et cela conformément à la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et au décret d'application n°2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Vous pouvez adresser votre candidature à :

Madame Laëtitia AUGEREAU
Directrice du CSAPA APS Contact
direction@aps-contact.fr

*Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez nous joindre par téléphone*
Tél : 01 64 08 99 47 - 06 47 18 84 70